

Image not found or type unknown



## Copropriété et vote de travaux

Par **pardon**, le **31/10/2010** à **18:33**

bonjour

je suis copropriétaire d'un appartement au dernier étage d'un immeuble

le toit de cet immeuble est à refaire (risque de dommages importants)

j'ai voté plusieurs fois pour la réfection

mais à chaque fois çà ne passe pas. Les copropriétaires des étages inférieurs ne se sentent pas concernés et sont en plus très endettés pour payer leur part.

Puis-je saisir mon assurance "habitation" pour qu'ils exigent auprès du syndic le vote de cette réparation et dois-je prendre pour cela un avocat.

Merci à la personne qui me répondra.